

Mardi 17 septembre, collège Paul-Élie Dubois – L'Isle-sur-le-Doubs

Le conseil de la vie collégienne

Le recteur Jean-François Chanet se rendra au collège Paul-Élie Dubois à L'Isle-sur-le-Doubs mardi 17 septembre de 10 h à 11 h 30 sur le thème du conseil de la vie collégienne.

Il assistera également à une cérémonie de remise de drapeau par le Souvenir français à l'établissement.

Instaurés dans tous les collèges depuis la rentrée 2017, le conseil de la vie collégienne (CVC) est un espace qui favorise l'expression des élèves et leur implication active dans la vie de leur établissement.

Il a pour objectifs de permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, de participer à la vie sociale de l'établissement, d'impulser une nouvelle dynamique, de nouveaux projets, un meilleur fonctionnement de l'établissement et du mieux-vivre pour les élèves.

Les élèves du CVC peuvent ainsi être consultés sur la formation des représentants des élèves, l'organisation de la scolarité, du temps scolaire, du travail personnel et de l'accompagnement des élèves, sur le projet d'établissement, sur le règlement intérieur, sur la restauration, l'internat, les échanges linguistiques et culturels, le climat scolaire, la mise en œuvre des différents parcours éducatifs tels que le parcours d'éducation artistique et culturelle, le parcours citoyen, le parcours "Avenir".

La participation à cette instance contribue ainsi à développer les compétences sociales et civiques des élèves en tant que futurs citoyens ainsi qu'à donner du sens aux différents parcours éducatifs, notamment le parcours citoyen.

Sa composition, les modalités d'élection de ses membres et son fonctionnement sont fixés par le conseil d'administration de l'établissement. Il est présidé par le chef d'établissement et composé de représentants des élèves, de représentants des personnels du collège et d'au moins un représentant des parents d'élèves.

Au sein du collège Paul-Élie Dubois, le CVC est composé de seize élèves et de deux élèves élus au conseil d'administration de l'établissement. Il est complété par le chef d'établissement ou son adjointe, le CPE, l'infirmière, deux représentants des enseignants et un parent d'élève.

Afin de travailler sur différents projets, les élèves se sont organisés en trois commissions : espace de vie, événements festifs, activités sportives. Trois réunions plénières sont également planifiées sur l'année scolaire.

Déroulé :

10 h – 11 h : présentation et échanges sur les projets menés avec les élèves du CVC, des professeurs et des parents d'élèves.

11 h – 11 h 30 : cérémonie de remise du drapeau du Souvenir français.

Vous êtes cordialement invités à assister à cette visite.

CONTACT PRESSE

Service communication
Rectorat de Besançon
03 81 65 49 38 / 06 76 62 69 81
ce.communication@ac-besancon.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**